

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de
SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 2

L'an **deux mil vingt quatre, le onze mars, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François AUTEFORT**.

Date de la convocation : **05/03/2024**

Date d'affichage : **12/03/2024**

Étaient présents : M. Jean-François AUTEFORT, M. Dominique LAPORTE, M. Régis ROBERT, Mme Anne-Marie CARDON, Mme Christèle NEYRAT, Mme Nicole LACHAUD, Mme Anne-Catherine BALLAND, Mme Marie-Noëlle CLAUZURE.

Étaient absents excusés : M. Thierry SAULIERE, M. Pierre GALLET.

Étaient absents non excusés : M. Marcel ALBUCHER.

Procurations : M. Thierry SAULIERE en faveur de M. Jean-François AUTEFORT, M. Pierre GALLET en faveur de Mme Anne-Marie CARDON.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 8

Secrétaire : M. Régis ROBERT.

MA-DEL-2024-011 OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION VALIDATION BUDGET ANNEXE -EAU

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr Robert Régis, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par M. Jean-François AUTEFORT, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

Compte administratif AEP

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (4)	Recettes ou excédents (4)	Dépenses ou déficit (4)	Recettes ou excédents (4)	Dépenses ou déficit (4)	Recettes ou excédents (4)
Résultats reportés	0	39 956,29	107 139,04		107 139,04	39 959,29
Opérations de l'exercice	81 138,63	97 941,98	99 502,59	150 627,04	180 641,22	248 575,02
TOTAUX	81 138,63	137 904,27	206 641,63	150 627,04	287 780,26	288 525,31

Résultats de clôture	0	56 759,64	56 014,59	0	745,05
Reste à réaliser			228 051,99	256 328,71	228 051,99
Totaux Cumulés	81 138,63	137 898,27	434 693,62	406 955,75	515 832,25
Résultats définitifs		56 759,64	27 737,87		29 021,77

et après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion dressé par le Comptable du SGC de Sarlat, sans observation ni réserve.

Certifiée exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de SARLAT et publication par voie d'affichage le 12/03/2024

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François AUTEFORT

